

Fiche 4 : Foncier Regroupé, bois mobilisé		National Fiche 1 Fiche 2 Fiche 3 Local Fiche 4
Territoire concerné : Allier (03) : Sioule, Colettes et Bouble, montagne bourbonnaise		
Type(s) de problème(s) traité(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Regroupement foncier de petites propriétés <input type="checkbox"/> Mise à jour du cadastre <input type="checkbox"/> Biens vacants et sans maître <input type="checkbox"/> Biens non délimités <input type="checkbox"/> Communalisation de forêts sectionales <input type="checkbox"/> Diagnostic foncier forestier <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		
Pilote : CNPF Période de réalisation : 2013-2015 Autres acteurs : Safer, Fransylva + financements EPCI, Département, Région, Etat, Europe		
Description synthétique de l'action		
<p><i>L'animation foncière par le CNPF en AuRA peut se décrire sur 3 échelles : régionalement avec l'animation foncière régionale (fiche 2), à l'échelle des collectivités de communes (fiche 3), à l'échelle de la section cadastrale (fiche 4).</i></p> <p>Sur 2 massifs de 15 000 ha morcelés, après une phase d'analyse du territoire, l'animateur assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une animation collective locale : comité de pilotage diversifié, communication grand public et communication ciblée, développement de partenariat (élus, opérateurs économiques, notaires, associations syndicales et syndicats de sylviculteurs, géomètres, SAFER). - Des opérations de restructuration : délimitation de zones prioritaires d'intervention, réunions, envoi de courrier, conseil (limites de parcelles, estimation, médiation, mise en relation, montage de dossiers de demande d'aide, conseil forestier...), visite de terrain, ainsi qu'une valorisation des biens vacants sans maître, des biens non délimités et travail de fusion des parcelles contiguës. - La mise en relation des vendeurs/acheteurs/échangeurs en les rassemblant autour d'une carte. - La conception et l'utilisation d'un outil SIG "Fonciera" pour identifier les parcelles concernées par les aides à la mutation et rechercher les possibilités de parcelles échangeables si un propriétaire le souhaite. 		
Retour d'expérience		
Ce qui a bien fonctionné : <ul style="list-style-type: none"> - Grande mobilisation des propriétaires privés. - Cartographie des propriétaires. - Bonne coopération avec les opérateurs économiques. - Solution "clé en main" pour les propriétaires : évaluation de la valeur 	Difficultés rencontrées : <ul style="list-style-type: none"> - A l'époque, sans l'outil Laforetbouge. - Diffusion peu optimale des offres : pas d'outil de diffusion pour assurer la visibilité des offres de vente n'ayant pas trouvé d'acheteurs (cf. fiche 1). 	

des parcelles, recherche et repérage des bornes des parcelles (effectué par le CNPF dans le cadre d'un accord local avec les gestionnaire pour des petites surfaces), demande d'aides départementales

Résultats chiffrés de l'action (ex : nbre de propriétaires, évolution de la surface moyenne des propriétés...) :

Sur 3 ans :

800 offres de vente listées

528 ha mutés (plus de 40 propriétaires, 1 000 parcelles environ)

245 ha en vente

437 ha en demande d'achat

2 ha à échanger

63 900 m³ de bois mobilisé (sur 145 ha de coupe) suite au regroupement sur 3 ans.

Environ 2 000 000 €/an de valeur ajoutée créée liée à la mobilisation du bois supplémentaire (de la sylviculture au sciage/rabotage).

1€ investi dans le regroupement foncier génère 18€ de chiffre d'affaire sur l'amont forestier (10€ de transactions foncières et 8€ de vente de bois)

1€ investi dans le regroupement foncier génère 21€ de valeur ajoutée (mobilisation matière première au sciage).

20 emplois induits par an.

Coût de l'action (€ ou nombre de jours) :

289 000€ pour 3 ans, dont 53 000€ d'animation/an et 130 000€ (hors frais de gestion) d'aides à la mutation pris en charge par le conseil général de l'Allier. Soit 4,5€ investi/m³ de bois.

Une page maximum SVP